



Programme de formation Chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 2)

Objectifs :

Acquérir les connaissances techniques et managériales nécessaires à la gestion d'une équipe sécurité en ERP et IGH

Connaître les techniques de mise en sécurité des occupants, d'évacuation d'un ERP et d'un IGH, et les techniques de lutte contre l'incendie. Savoir anticiper sur les situations pouvant générer des risques

Savoir détecter des situations d'actes de malveillance

Etre capable de réagir efficacement face à un incident ou un début d'incendie, conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Public concerné et prérequis :

Public concerné:

Toute personne souhaitant travailler comme Chef d'Equipe de Sécurité Incendie.

Prérequis:

- Aptitude physique (validée par un certificat médical)
- Etre titulaire du SSIAP1 ou ERP1 ou IGH1
- SST, PSE ou PSC 1 en cours de validité de moins de 2 ans
- Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.

Test d'évaluation effectué à l'entrée de la formation sous forme de QCM

Groupe de 12 personnes maximum

Qualification des intervenants :

Préventionniste, chefs de service SSIAP3

Formateurs validés en Préfecture

Moyens pédagogiques et techniques :

Théorie en salle, exercices pratiques, mises en situation (60% de théorie et 40% de pratique au PC)

Supports vidéo, documentation complète remise à chaque participant



Programme de formation

Chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 2)

Programme :

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

70 heures de face à face pédagogique + 7 heures d'examen

PARTIE 1 : Rôles et missions du chef d'équipe

- Séquence 1 : Gestion de l'équipe de Sécurité
- Séquence 2 : Management de l'équipe de Sécurité
- Séquence 3 : Organisation d'une séance de formation
- Séquence 4 : Gestion des conflits
- Séquence 5 : Evaluation de l'équipe
- Séquence 6 : Information de la hiérarchie
- Séquence 7 : Applications des consignes de Sécurité
- Séquence 8 : Gérer les incidents techniques
- Séquence 9 : Délivrance du permis feu

PARTIE 2 : Manipulation du Système de Sécurité Incendie

- Séquence 1 : Système de Détection Incendie
- Séquence 2 : Système de Mise en Sécurité Incendie
- Séquence 3 : Installation fixes d'extinction automatique

PARTIE 3 : Hygiène et Sécurité en matière de Sécurité Incendie

- Séquence 1 : Réglementation Code du Travail
- Séquence 2 : Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

PARTIE 4 : Chef du Poste Central de Sécurité en situation de crise

- Séquence 1 : Gestion du Poste Central de Sécurité
- Séquence 2 : Conseils techniques aux services de secours

Délais moyens pour accéder à la formation :

CPF : inscription via le site ou application 15 jours avant le début de la formation

AIF : devis sur Kairos nous contacter - Délai 15 jours minimum pour étude du dossier Pole Emploi

Formation via financement entreprises ou OPCO : Pas de délai spécifique

Financement Personnel : pas de délai spécifique

Conditions administratives et financières :



Programme de formation

Chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 2)

Convention bilatérale de formation

Lieu :

Voir le planning ou nous consulter

Tarif :

Nous consulter